

**TERRES DE FRANCE**

**SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS A CAPITAL VARIABLE**

**AU CAPITAL PLANCHER DE 23 000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : PARIS (75008) 7 RUE GREFFULHE**

**800 387 045 RCS PARIS**

**RAPPORT DE LA GERANCE**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 16 MAI 2017**

Cher Associé commandité, Chers Actionnaires commanditaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle notamment pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2016, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à votre disposition au siège social, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Nous vous demanderons de bien vouloir nous en donner acte.

Nous vous proposons d'examiner les comptes qui traduisent la situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé, de vous présenter l'évolution de la situation depuis cette clôture et d'envisager les perspectives de développement.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Ces comptes ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de leur présentation ou des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

**I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

**A. EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT**

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 83 040 € contre 56 707 € au titre de l'exercice précédent.

Il convient d'ajouter à cette somme des autres produits pour un montant de 47 €.

Les produits d'exploitation se sont élevés en conséquence à la somme de 83 088 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 100 105 € contre 69 009 € au 31 décembre 2015 et comprennent les postes suivants :

– Autres charges externes :	27 125 €
– Impôts, taxes et versements assimilés :	2 489 €
– Salaires et traitements :	57 068 €
– Charges sociales :	13 369 €
– Autres charges :	54 €

Le résultat d'exploitation est en conséquence déficitaire d'un montant de (17 017) €, contre (11 026) € pour l'exercice précédent.

Les produits financiers se sont élevés à la somme de 44 687 € et les charges financières à la somme de 19 789 €.

Le résultat de l'exercice est en conséquence un bénéfice de 7 880,81 €.

**B. COMMENTAIRES – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE – PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS**

Concernant son activité économique, la société a respecté ses objectifs lors de cet exercice.

L'infrastructure nécessaire à son activité continue d'être déployée, tout en respectant le budget et le calendrier prévus.

Il est précisé que l'agrément dont bénéficie la société « d'entreprise solidaire et d'utilité sociale – ESUS » a été renouvelé aux termes d'une décision du Préfet de la région Ile de France en date du 16 novembre 2016 pour une durée de deux (2) ans.

Depuis le début de l'exercice en cours, l'exploitation se déroule toujours selon les plans et budgets prévus.

Nous maîtrisons de manière attentive nos différents postes de charges et sommes confiants dans les perspectives d'avenir.

Nous poursuivons nos efforts sur l'exercice en cours.

Aucun autre événement suffisamment important pour être relaté dans le présent rapport n'est survenu au cours de l'exercice écoulé et/ou depuis la date de clôture de l'exercice.

**C. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Pour la bonne forme, il est indiqué que la société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de Recherche et Développement.

**D. INVESTISSEMENTS**

Il a été investi au cours de l'exercice une somme globale de 2 272 733 € au titre d'acquisitions de terres agricoles.

**II. BILAN**

**A. EXAMEN DES POSTES D'ACTIF**

Les immobilisations corporelles s'élèvent, en montant net, à la somme de 2 272 733 € au 31 décembre 2016.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 100 952 €. Aucune charge constatée d'avance n'a été comptabilisé.

Le compte « Clients et comptes rattachés », d'un montant brut de 47 559 €, n'est pas provisionné.

Le compte « Autres créances » d'un montant de 29 258 €, n'a fait l'objet d'aucune provision.

**B. EXAMEN DES POSTES DE PASSIF**

Le capital social souscrit au 31 décembre 2016 est de 2 194 595 €, divisé en 23 101 actions de 95 € de valeur nominale, et le montant des capitaux propres de 2 195 414 €.

Le poste « Dettes » s'élève à la somme globale de 178 271 € et comprend les postes suivants :

– Autres emprunts obligataires : 122 682 €

– Emprunts et dettes financières diverses :	154 €
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	41 398 €
– Autres dettes :	14 037 €

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé.

### **III. PARTICIPATIONS**

La société ne détient aucune filiale ni participation et aucune cession ou prise de participation ou de contrôle n'a été opérée au cours de l'exercice.

### **IV. APPROBATION DES COMPTES – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui, nous vous le rappelons, font ressortir un bénéfice de 7 880,81 € que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à nouveau », en apurement partiel des pertes antérieures.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

### **V. DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

### **VI. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE**

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance la convention suivante, conclue et approuvée au cours d'un exercice antérieur mais dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Mandat de gestion conclu avec la société VATEL CAPITAL le 30 juin 2014, d'une durée de dix (10) années, permettant à la société VATEL CAPITAL de proposer de réaliser des investissements entrant dans la politique de la société TERRES DE FRANCE, d'assurer le suivi des investissements et de gérer la trésorerie, moyennant une rémunération hors taxes de 1 % du montant des capitaux propres de la société. Cette rémunération n'a pas été facturée au titre de l'exercice clos.

### **VII. ACTIONNARIAT DES SALARIES**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la société ne détiennent au 31 décembre 2016 aucun titre de capital de la société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, de fonds communs de placement d'entreprise ou des périodes d'incessibilité prévues notamment aux articles L.225-194 et L.225-197 du Code de commerce.

### **VIII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

### **IX. JETONS DE PRESENCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Nous vous proposons de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du conseil de surveillance.

## **X. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs sont les suivantes :

	+ 6 mois	30/09/2016	31/10/2016	30/11/2016	31/12/2016	Non échues	Total HT
Fournisseurs	10 574,75 €	/	/	7 500 €	648 €	2 440 €	21 162,75 €
	+ 6 mois	30/09/2015	31/10/2015	30/11/2015	31/12/2015	Non échues	Total HT
Fournisseurs	3 590,35 €	/	/	360 €	360 €	758,40 €	2 766,27 €

## **XI. OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS – BSA ET BSPCE ATTRIBUES**

Conformément aux dispositions légales nous vous informons que notre société n'a procédé, au cours de l'exercice, à aucune émission d'options de souscription d'actions, d'options d'achat d'actions, de bons de souscription d'actions (BSA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE).

## **XII. ETAT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Nous vous rappelons que les membres du conseil de surveillance ont été nommés dans les statuts constitutifs en date du 27 janvier 2014 et ce, pour une durée de six années.

En conséquence, les mandats des membres du conseil de surveillance expireront lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer, en 2021, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **XIII. ETAT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS**

Nous vous rappelons que les commissaires aux comptes ont été nommés aux termes des statuts de notre société le 27 janvier 2014 et ce, pour une durée de six exercices.

Le mandat de ces derniers expirera donc lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer, en 2021, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **XIV. CONCLUSION**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance et aux membres du conseil de surveillance quitus au titre de leurs fonctions pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

**La gérance**